



Projet du Club de l'arbitrage

La journée des jeunes chercheurs en droit de l'arbitrage

Qu'est-ce que « la journée des jeunes chercheurs en droit de l'arbitrage » ?

La journée des jeunes chercheurs en droit de l'arbitrage est une activité annuelle du Club de l'arbitrage réunissant les jeunes chercheurs en droit de l'arbitrage (doctorants et post-docteurs), pour une journée de réflexion sur le droit de l'arbitrage au cours de laquelle ils pourront présenter leurs travaux et bénéficier des retours d'enseignants-chercheurs expérimentés et spécialistes du droit de l'arbitrage.

Pourquoi une telle activité ?

Nous avons constaté que de plus en plus de juristes, tant les praticiens que les chercheurs, s'intéressent à la matière arbitrale. L'arbitrage n'est plus à présenter, il est devenu le mode privilégié de résolution des différends dans les relations économiques. Le Club de l'arbitrage, toujours dans l'exécution de sa mission de promotion de l'arbitrage (au sein de l'Université d'Aix-Marseille et plus largement, dans le milieu académique et professionnel), envisage à travers cette activité de donner une tribune aux jeunes chercheurs pour qu'ils y présentent leurs travaux. Ils pourront ainsi bénéficier des retours des spécialistes de la matière. Il s'agit non seulement d'un exercice rédactionnel, mais aussi de communication orale.

Comment sont choisis les thèmes de contributions ?

Chaque année, une thématique générale est arrêtée par le Bureau du Club après validation des Présidents d'honneur. Cette thématique générale peut être axée sur l'actualité ou une évolution du droit de l'arbitrage. Par la suite, un appel à contributions est lancé ; et, les candidats souhaitant faire une contribution devront proposer un projet de communication lié à cette thématique générale.

Adama Zoromé et Natalia Gaucher-Mbodji

Les modalités de candidature et de sélection des candidatures seront déterminées par le Club en lien, si possible, avec des enseignants-chercheurs.

Le comité scientifique

Nous pouvons envisager la mise en place d'un comité scientifique pour la relecture et la validation des contributions proposées dans l'hypothèse où les intervenants souhaiteraient les publier et les faire valoir dans un dossier de qualification au Conseil National des Universités.

Un laboratoire de rattachement de l'activité

Nous projetons de rattacher cette activité au Centre de droit économique de la Faculté de Droit et Science politique d'Aix-Marseille Université, car il est le laboratoire de rattachement du Club de l'arbitrage. Il faudra voir dans quelle mesure et suivant quelle procédure cela est faisable.

À cet effet, le fait que l'activité soit rattachée à un laboratoire de recherche permettra aux doctorants intervenants de faire valider leur contribution au titre de la formation doctorale.

Une activité bisannuelle

La journée pourrait se tenir aux mois de septembre ou octobre de chaque année académique.